

SPATULE - Revue éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Délégation de Loire-Atlantique (Association Loi 1901)

21, allée Baco, 44000 Nantes, Téléphone et Fax : 02 51 82 02 97

Imprimeur : Ligue pour la Protection des Oiseaux, Publication départementale.

Dépôt légal : Janvier 1997. Revue annuelle.

Directeur de la publication : Philippe de Grissac

Rédacteur en chef : Jo Pourreau

Comité de lecture pour ce numéro 3 :  
Joël Bourlès, Philippe de Grissac, Alain Neau,  
Jo Pourreau, Didier Raboin, Dominique Silloray.

ISSN 1266-3514



Copyright LPO 1997 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

**L'OEDICNÈME CRIARD**  
**(*Burhinus oedicephalus*)**  
**EN LOIRE-ATLANTIQUE**

**- Synthèse de l'enquête  
départementale printemps 1995 -**

Par Raphaël MUSSEAU

## **I - OBSERVATEURS**

14 observateurs bénévoles ont participé à cette enquête. Sans leur aide précieuse, cette synthèse n'aurait pu voir le jour. Nous tenons donc avant toute entrée en matière à remercier chacun de ces collaborateurs pour leur travail efficace: BERJON Hugues, BOURDET François, BOUREAU Anthony, CROS Xavier, DUFLAND Jean-François, FAYOLLE Linda, LAURENT Didier, MAILLARD Willy, MOPIN Gaël, MUSSEAU Raphaël, MUSSEAU Sophie, PENEAU Michel, RABOIN Didier et RABOIN Danièle.

## **II - CONTEXTE ET INTERÊT DE L'ENQUÊTE**

Longtemps considéré comme disparu du département, l'Oedicnème criard est un oiseau relativement méconnu en Loire-Atlantique. Il faudra attendre 1984 pour redécouvrir une population nicheuse à l'Est et au Nord-Est d'Ancenis.

RECORBET (*in* GOLA, 1992), notait que la découverte de cette population pouvait inciter à l'optimisme pour cette espèce que l'on croyait en déclin et qui semble relativement bien s'adapter à certains nouveaux modes de cultures. Cet oiseau restait cependant un estivant nicheur très peu contacté dans le département.

Fréquentant à l'origine des milieux à physionomie de steppes, sa bonne adaptation aux cultures (suite aux régressions des jachères et friches naturelles) est aujourd'hui la cause d'une diminution importante des populations (passages d'engins, traitements pesticides...).

Mentionné à l'annexe 1 de la Directive du Conseil des Communautés Européennes du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages (79/409/CEE), ainsi qu'à l'annexe 2 de la Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, cet oiseau mérite une attention toute particulière en matière de préservation. Une bonne connaissance du statut de l'espèce dans le département est un préliminaire indispensable à toute réflexion sur sa protection.

## **III - OBJECTIFS**

Les objectifs de cette enquête étaient:

1° de vérifier l'état des noyaux de la population qui avait été découverte dans les années 1980 par BERTHELOT et RECORBET (1987),

2° de découvrir de nouveaux sites de reproduction en Loire-Atlantique,

3° de donner une estimation de la population nicheuse dans le département,

4° de définir les types de milieux fréquentés par l'espèce en période de reproduction afin de pouvoir préparer un travail de conservation de l'espèce.

## **IV - METHODE ET PROTOCOLE D'ETUDE**

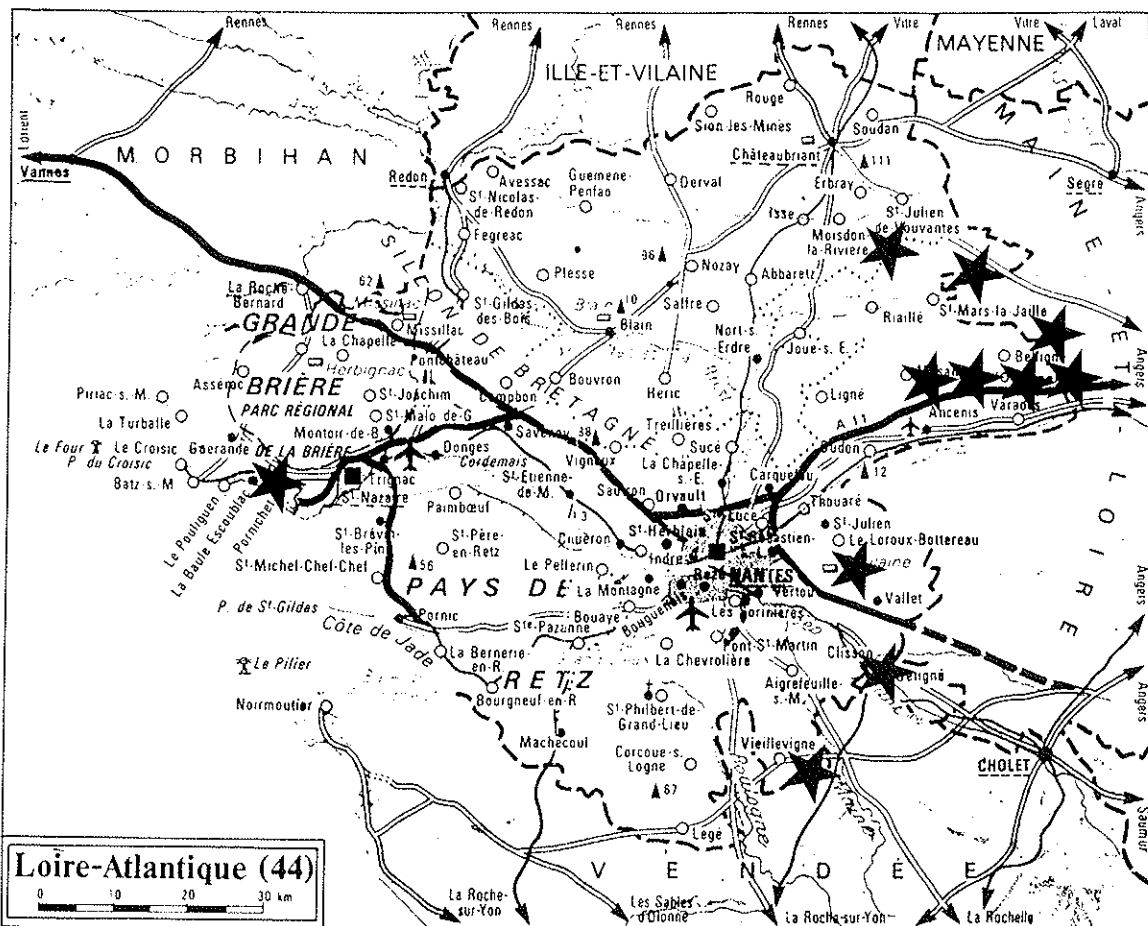
### **IV.1 Prospections de terrain**

Pour la prospection, nous avons retenu la méthode des points d'écoute, tous les kilomètres, avec repasse au magnétophone

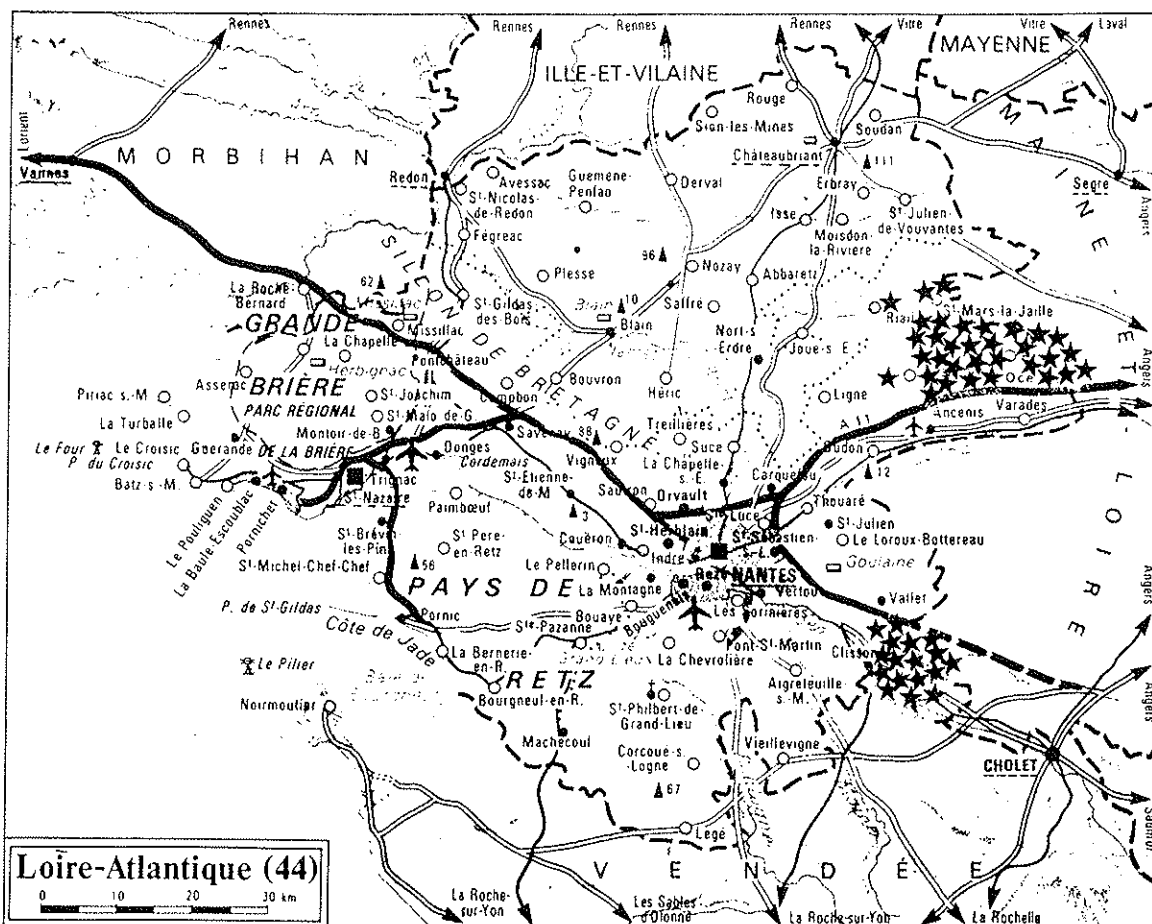
1°) Les dates de prospections se sont étalées du 31 mars au 15 juin, avec une période de recherche plus importante du 1er au 30 avril. Les prospections commençaient 1 heure après le coucher du soleil et ne devaient pas s'étendre au delà de 2 heures après le coucher du soleil. Les prospections ont été reportées en cas de vent fort (la force du vent ne devant pas dépasser 3 Beaufort) ainsi qu'en cas de précipitations ou de coup de froid. Quant au matériel, les observateurs se sont munis de magnétophones pouvant porter sur un rayon de 500 mètres. La cassette utilisée pouvait être un guide sonore des chants et cris d'oiseaux diffusé dans le commerce, mais une cassette était également disponible auprès de la LPO Loire-Atlantique.

2°) Chaque observateur devait définir sur carte IGN au 1/25 000 une aire géométrique dans laquelle étaient reporté un minimum de six points d'écoute comme présenté en annexe 1. Plusieurs aires pouvant se jouxter, il a fallu porter une grande attention aux risques de doubles comptages.

3°) En arrivant sur le terrain, les observateurs commençaient par une écoute silencieuse (avec une prospection visuelle tant que la luminosité le permettait) de 2 à 5 minutes, puis le chant de l'oiseau était émis de la façon suivante: 15 secondes de chant, une minute de pause, 30 secondes de chant, une minute de pause, une minute de chant et deux à trois minutes d'attente. En cas de non réponse, on passait au point suivant. Au cours des prospections, il était primordial d'éviter tout dérangement des oiseaux. Dès les premiers contacts avec un individu, l'observateur devait arrêter le magnétophone et s'éloigner en cas d'alarme prolongée. Enfin, les résultats des prospections étaient reportés sur le bordereau présenté en annexe 2.



Carte 1: Présentation des zones de prospection.



Carte 2: Présentation des zones de contact avec des mâles chanteurs

Les nids n'ont pas fait l'objet d'une recherche dans la mesure où cette enquête devait avant tout permettre seulement une meilleure connaissance du statut de présence de l'Oedicnème criard dans le département. Au vu des bons résultats obtenus pour cette première année d'enquête, il est prévu de travailler dans les années suivantes sur la biologie de reproduction de l'espèce sur des zones témoins afin de définir une méthodologie de protection des nichées.

#### IV.2 Choix des sites

L'ensemble du département n'apparaissant pas favorable à la reproduction de l'Oedicnème, les critères pour le choix des sites de prospection ont été les suivants:

1°) La connaissance de secteurs où l'espèce avait déjà été contactée lors des travaux antérieurs.

2°) La connaissance des grands ensembles de milieux favorables (labours, pâtures, vignes, ray-grass, vergers, jachères, friches, chaumes de maïs, céréales de printemps, champs de betteraves, aérodromes, camps militaires ...).

3°) La disponibilité des observateurs.

#### V - APERÇU DU STATUT DE L'OEDICNÈME CRIARD EN FRANCE

(D'après les résultats de l'enquête nationale 1991-1993, MALVAUD *in* Ornithos vol.2, n°2).

L'enquête nationale 1991-1993 pilotée par Frédéric MALVAUD a permis de révéler la présence de 5 000 à 9 000 couples, ce qui situerait la population française au second rang européen après celle de la péninsule ibérique qui compte 20 000 à 40 000 couples.

60% de la population nicheuse (soit près de 4 000 couples) se répartit sur les Régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Centre (cf. carte de répartition en France, annexe 3).

Cette enquête a fait apparaître que l'Oedicnème est avant tout présent en milieu cultivé (70% des effectifs), dont une population non négligeable en milieu bocager (15% des effectifs).

#### VI - APERÇU DU STATUT DE L'OEDICNÈME CRIARD EN LOIRE-ATLANTIQUE

Dans son catalogue des oiseaux observés dans le département, BLANDIN (1864) donnait l'Oedicnème criard comme un oiseau rare noté en automne et en hiver sur les dunes, les landes de Sautron et les environs de Machecoul. La nidification de cette espèce ne sera constatée qu'en 1868 avec la capture d'un poussin à proximité des Traiets du Croisic.

Jusque dans les années 1960, les dunes de Pen Bron constitueront l'unique site de reproduction de

l'Oedicnème criard. Ce site fut vraisemblablement abandonné à partir de 1969 à la suite de l'enrésinement d'une partie de la dune. Dans l'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne de 1970 à 1975, GUERMEUR et MONNAT (1980) considéraient l'espèce comme disparue de la Loire-Atlantique.

Ce n'est qu'à partir de 1984 qu'une petite population nicheuse d'une quinzaine de couples sera redécouverte par RECORBET et BERTHELOT (*op. cit.*), cette fois-ci à l'Est et au Nord-Est du département. Les meilleures densités étaient alors de 0,4 couples par kilomètre carré sur le secteur de Belligné.

Pour le début des années 1990, RECORBET (*in* GOLA, 1992) donne une estimation de cette population de 25 à 30 couples.

Pour 1995, l'enquête que nous avons pilotée a permis de contacter 50 mâles chanteurs et de trouver un nouveau secteur de reproduction de cet oiseau dans le Sud-Est du département.

#### VII - PRESENTATION DES SECTEURS GEOGRAPHIQUES PROSPECTES, ANALYSE DETAILLEE DES RESULTATS

##### VII.1 Présentation générale

11 secteurs ont été prospectés dans le département (à l'Est, au Sud-Est, au Nord-Est, au Sud et à l'Ouest), soit un total de 114 kilomètres carrés (145 points d'écoute).

Les étoiles figurant sur la carte n°1 présentent ces différents secteurs.

Les étoiles figurant sur la carte n°2 indiquent les points de contacts avec des mâles chanteurs.

##### VII.2 Analyse détaillée et résultats secteur par secteur

Les zones grisées des cartes n° 2 à n° 8 présentent les différents secteurs prospectés. Les étoiles indiquent les points de contacts avec des mâles chanteurs.

###### 1) Secteur Est du département

Zone A: Saint-Sigismond

Date de prospection: 10 avril.

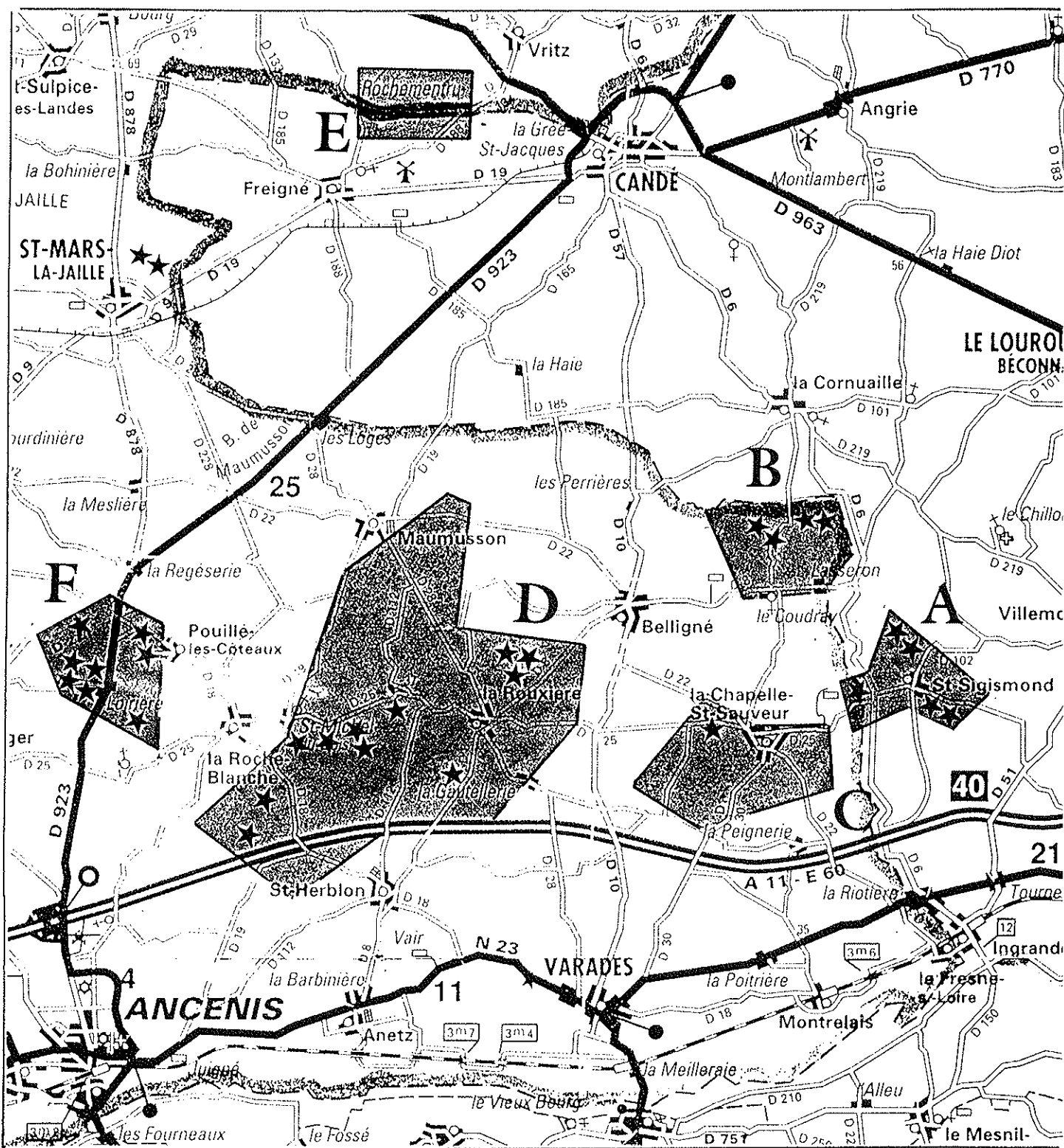
Surface prospectée: 4,71 kilomètres carrés (471 ha.).

Nombre de points d'écoute: 6.

Nombre de contacts: 5 mâles chanteurs.

Rendement: 1,06 mâle chanteur par kilomètre carré.

Types de milieux dominants: bocage très ouvert, grandes cultures (maïs, blé...) et zones de pâturage extensif.



Carte 3: Présentation du secteur Est:

zone A: Saint-Sigismond, zone B: Le Coudray, zone C: La Chapelle-Saint-Sauveur,  
 zone D: La Rouxière - Saint-Herblon - La Roche Blanche - Maumusson, zone E: Candé -  
 Rochementru, zone F: Pouillé-les-Côteaux.

Zone B: Le Coudray  
Dates de prospection: 1er avril et 15 mai.  
Surface prospectée: 4,71 kilomètres carrés (471 ha.)  
Nombre de points d'écoute: 6.  
Nombre de contacts: 4 mâles chanteurs.  
Rendement: 0,85 mâle chanteur par kilomètre carré.  
Types de milieux dominants: bocage très ouvert, grandes cultures (maïs, blé...) et zones de pâturage extensif.

Zone C: La Chapelle Saint-Sauveur  
Dates de prospection: 1er et 22 avril.  
Surface prospectée: 7,06 kilomètres carrés (706 ha.)  
Nombre de points d'écoute: 9.  
Nombre de contacts: 1 mâle chanteur.  
Rendement: 0,14 mâle chanteur par kilomètre carré.  
Types de milieux dominants: bocage très ouvert, grandes cultures (maïs, blé...) et zones de pâturage extensif.

Zone D: La Rouxière - Saint-Herblon - La Roche Blanche - Maumusson -  
Dates de prospection: 27 et 26 avril, 03 et 04 mai.  
Surface prospectée: 28,27 kilomètres carrés (2 827 ha.)  
Nombre de points d'écoute: 36.  
Nombre de contacts: 11 mâles chanteurs.  
Rendement: 0,39 mâle chanteur par kilomètre carré.  
Types de milieux dominants: bocage très ouvert, grandes cultures (maïs, blé...) et zones de pâturage extensif.

Zone E: Candé - Rochementru  
Date de prospection: 10 avril.  
Surface prospectée: 4,71 kilomètres carrés (471 ha.)  
Nombre de contacts: 0 mâle chanteur.  
Rendement: 0 mâle chanteur par kilomètre carré.  
Types de milieux dominants: bocage très ouvert, grandes cultures (maïs, blé...) et zones de pâturage extensif.

Zone F: Pouillé-les-Côteaux  
Dates de prospection: 31 mars et 05 mai.  
Surface prospectée: 4,71 kilomètres carrés (471 ha.)  
Nombre de points d'écoute: 6.  
Nombre de contacts: 8 mâles chanteurs.  
Rendement: 1,70 mâle chanteur par kilomètre carré.  
Types de milieux dominants: bocage très ouvert, grandes cultures (maïs, blé...) et zones de pâturage extensif.

Autres secteurs (contacts hors protocole établi)

1 mâle chanteur sur la commune de Riaillé, 1 sur la commune de Couffé et 2 sur la commune de Saint-Mars-la-Jaille.

**2) Secteur Sud-Est du département**

Zone G: Saint-Crespin-sur-Moine - Gétigné  
Dates de prospection: 03, 09 et 10 avril.  
Surface prospectée: 14,13 kilomètres carrés (1 413 ha.)  
Nombre de points d'écoute: 18.  
Nombre de contacts: 17 mâles chanteurs.  
Rendement: 1,20 mâle chanteur par kilomètre carré.  
Types de milieux dominants: bocage très ouvert, grandes cultures (maïs, blé...) et zones de pâturage extensif.

Zone H: Le Landreau  
Dates de prospection: 12, 13, 17, 20 et 24 avril.  
Surface prospectée: 22,7 kilomètres carrés (227 ha.)  
Nombre de points d'écoute: 29.  
Nombre de contacts: 0 mâle chanteur.  
Rendement: 0 mâle chanteur par kilomètre carré.  
Types de milieux dominants: vignoble (70%), bocage très ouvert, grandes cultures (maïs, blé...) et zones de pâturage extensif (10%).

**3) Secteur Nord-Est**

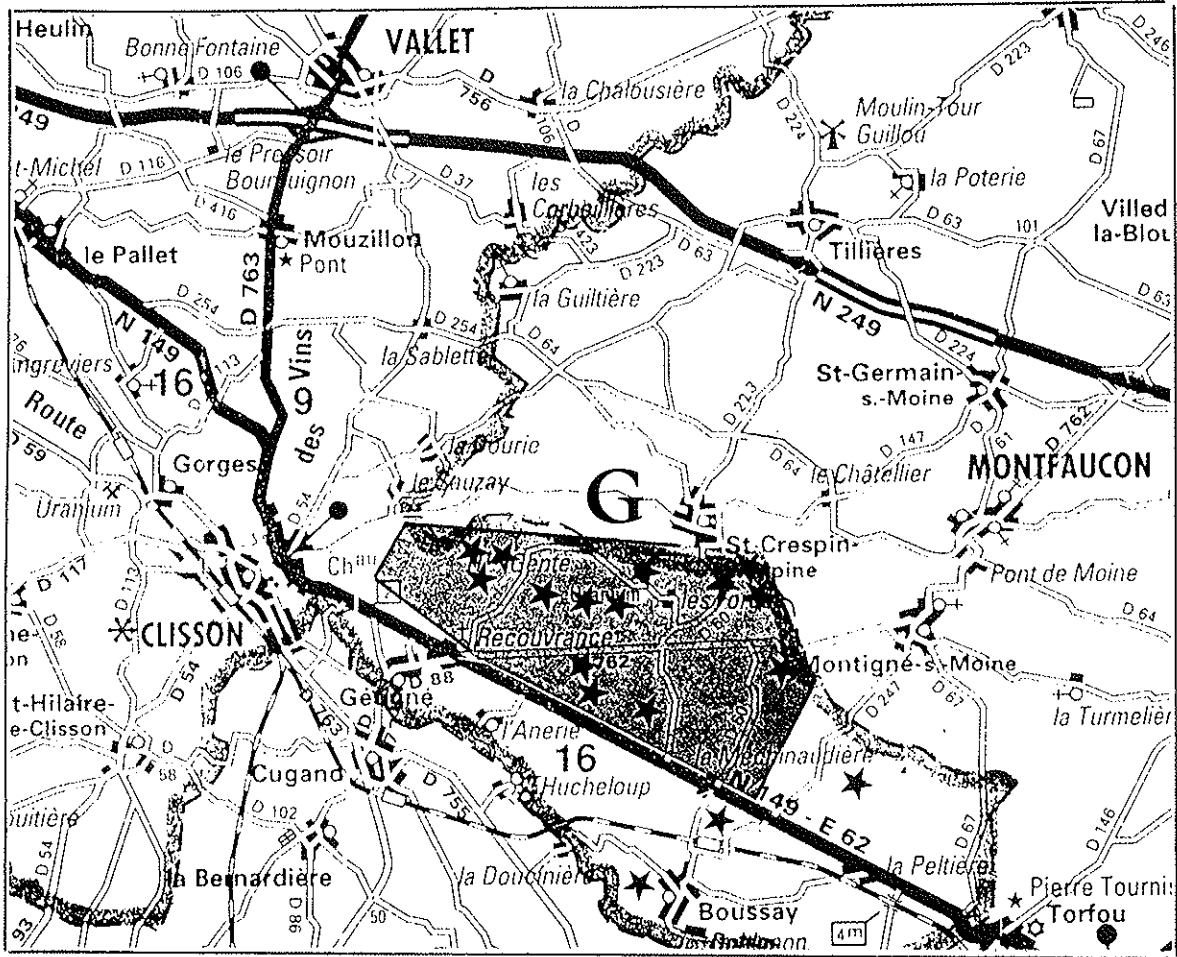
Zone I: Grand-Auverné  
Dates de prospection: 08 et 15 avril.  
Surface prospectée: 14,92 kilomètres carrés (1 492 ha.)  
Nombre de points d'écoute: 19.  
Nombre de contacts: 0 mâle chanteur.  
Rendement: 0 mâle chanteur par kilomètre carré.  
Types de milieux dominants: bocage très ouvert, grandes cultures (maïs, blé...) et zones de pâturage extensif.

**4) Secteur Sud**

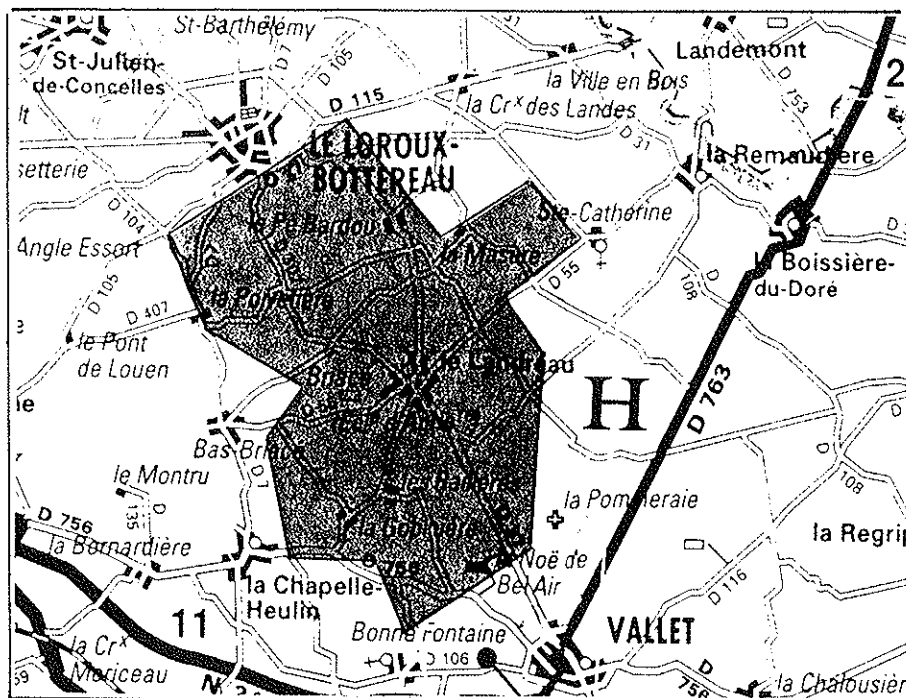
Zone J: Vieillevigne  
Date de prospection: 04 avril.  
Surface prospectée: 4,71 kilomètres carrés (471 ha.)  
Nombre de points d'écoute: 6.  
Nombre de contacts: 0 mâle chanteur.  
Rendement: 0 mâle chanteur par kilomètre carré.  
Types de milieux dominants: bocage très ouvert, grandes cultures (maïs, blé...), zones de pâturage extensif et vignoble (5%).

**5) Secteur Ouest**

Zone K: La Baule-Escoublac - Pornichet  
Date de prospection: 23 avril.  
Surface prospectée: 0,78 kilomètres carrés (78 ha.)  
Nombre de points d'écoute: 4.  
Nombre de contacts: 0 mâle chanteur.  
Rendement: 0 mâle chanteur par kilomètre carré.  
Types de milieux dominants: prairies de bordure d'aérodrome.



Carte 4: Présentation du secteur Sud-Est:  
zone G: Saint-Crespin-sur-Moine - Gétigné.



Carte 5: Présentation du secteur Sud-Est:  
zone H: Le Landreau

## VIII - BILAN ET PERSPECTIVES

145 points d'écoute ont été réalisés, soit 114 kilomètres carrés (11 400 ha.) prospectés répartis sur 11 secteurs du département.

46 mâles chanteurs ont été contactés au cours de l'enquête sur l'ensemble du département, et 4 sur le département du Maine-et-Loire, à la limite de la Loire-Atlantique. C'est donc un total de 50 mâles chanteurs qui ont été contactés. Le rendement de notre enquête est de 0,43 mâles chanteurs par kilomètre carré prospecté.

Nous avons pu vérifier non seulement que les noyaux de la population découverte par BERTHELOT et RECORBET onze années auparavant dans l'Est du département se sont maintenus mais qu'ils étaient même plus importants qu'on pouvait le penser (33 mâles chanteurs contactés en 1995 contre 15 couples recensés en 1984).

De plus, la découverte d'une nouvelle population avec au moins 17 mâles chanteurs dans le Sud-Est du département (secteurs de Saint-Crespin-sur-Moine et Gétigné) est encourageante et nous laisse entrevoir de bons espoirs de maintien de la population départementale que l'on peut raisonnablement estimer entre 50 et 70 couples à la lueur des effectifs obtenus. Pour l'année 1996, nous venons d'apprendre qu'un couple a été découvert sur la commune de la Chevrolière à l'Est du lac de Grand-Lieu (LEBASCLE, comm. pers.) sur un secteur où l'oiseau n'avait encore jamais été contacté.

Au vu des résultats obtenus, il serait intéressant de relancer dans un avenir proche une enquête sur les secteurs les plus favorables. Un suivi attentif de zones témoins permettrait une réflexion sur les éventuelles mesures de gestion de l'espace à mettre en oeuvre pour la conservation de cet oiseau.

## IX - CONCLUSION

L'enquête Oedicnème menée en 1995 présente donc des résultats encourageants pour la population départementale de cet oiseau menacé à l'échelle européenne. La découverte d'un noyau de population inconnu jusqu'alors peut inciter à l'optimisme pour le maintien de cette espèce en Loire-Atlantique.

Comme le mentionnait déjà RECORBET (*op. cit.*), il est possible que l'Oedicnème criard s'adapte aux nouvelles pratiques culturales (maïsiculture en particulier). Au vu de l'état de la population du département, il est possible que les oiseaux parviennent à élever les jeunes avant les labours, semis de maïs ou traitements, ou bien encore qu'ils se réinstallent avec un certain succès sur des parcelles moins perturbées (prairies pâturées, jachères...) pour les pontes de remplacement. Des études précises restent à effectuer sur les possibilités de ces phénomènes. Il reste toutefois intéressant de chercher à développer pour l'avenir des

mesures de gestion de l'espace vraisemblablement seules garantes de la pérennité des populations (100% des oiseaux contactés au cours de notre enquête étaient établis en milieux cultivés ou proches de milieux cultivés).

## X - BIBLIOGRAPHIE

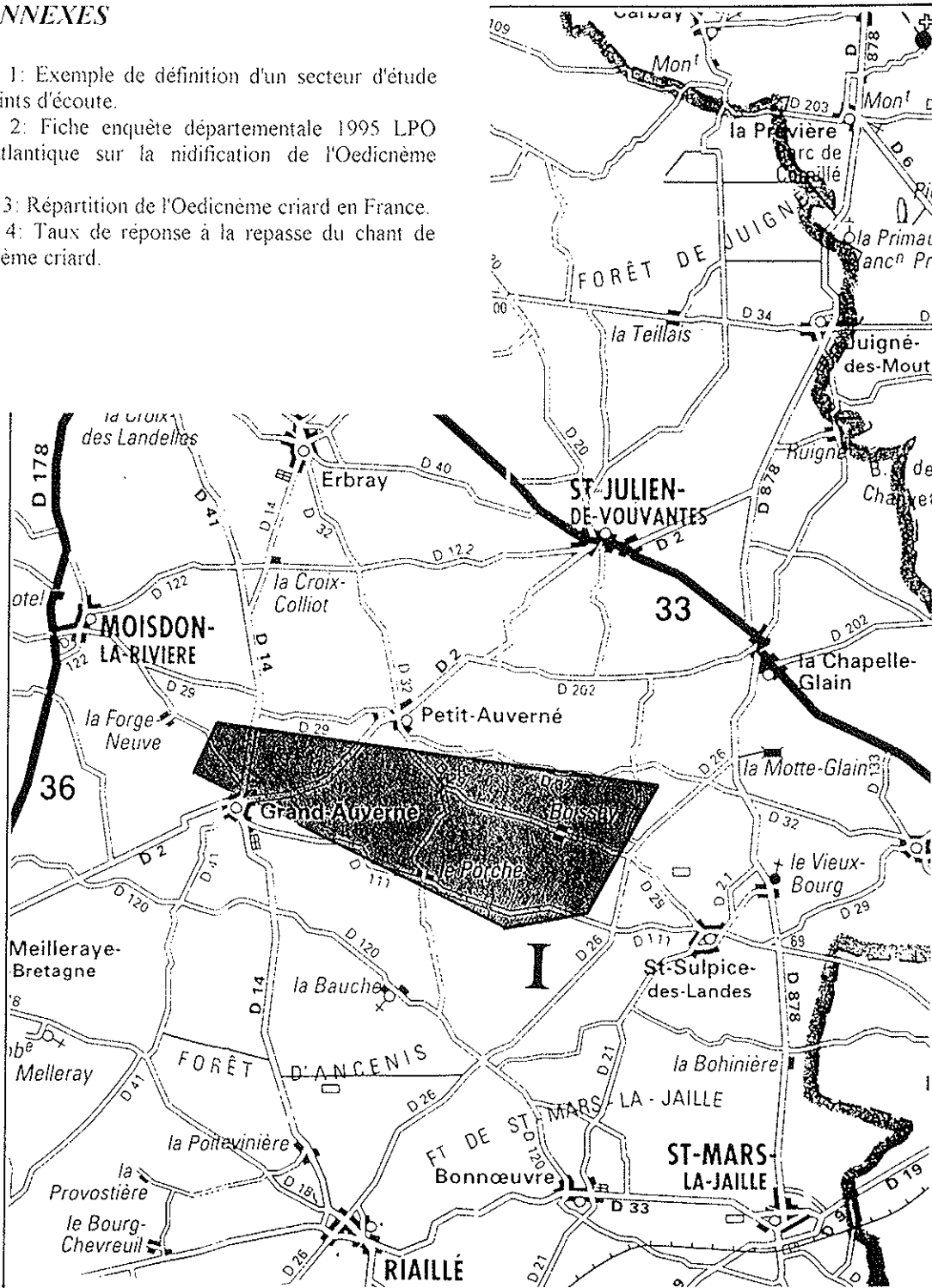
- BERNARD A. et MALVAUD F., 1994, Oedicnème criard, in Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989, YEATMAN-BERTHELOT et JARRY p. 274 et 275.
- BERTHELOT P., RECORBET B., 1987, L'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) niche à nouveau en Loire-Atlantique, Bulletin n°7 du Groupe Ornithologique de Loire-Atlantique (GOLA), p. 68 à 79.
- BLANDIN J., 1864, Catalogue des oiseaux observés en Loire-Atlantique. Imprimerie Mellinet, Nantes
- BOZEC R., 1961 L'Oedicnème criard (*Burhinus o. oedicnemus*) niche en Basse-Bretagne. L'oiseau et R.F.O., n° 31, p. 71 à 72.
- CRAMP S., SIMMONS K., 1983, Handbook of the birds of Europe, the middle east and north Africa, vol. 3, Waders to Gulls.
- GUERMEUR Y., MONNAT J.Y., 1980, Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne, S.E.P.N.B., Ar Vran, tome VIII, 240 p.
- DROUET D., GABORY O., HERSAN D., JOLIVET C., 1988, L'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus* L.), résultats d'un recensement en milieu bocager.
- FERRY C., 1956 Sur l'écologie de l'Oedicnème en Côte-d'Or, L'oiseau et R.F.O., n° 26, p. 61 à 65.
- FERRY C., FROCHOT B., 1958, Une méthode pour dénombrer les oiseaux nicheurs. Terre et vie, 105ème année, p 85 à 102.
- GEROUDET P., 1983, Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe, Delachaux et Niestlé.
- GROUPE ORNITHOLOGIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE, 1992, Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours, p. 116 à 117.
- KOWALSKI S., 1971, Avifaune de la région nantaise, Bul. Soc. Sc. Nat. Ouest Fr.: tome 68, p. 5 à 58.
- LE MAO P., 1982, L'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) en Maine-et-Loire, bulletin du Groupe Angevin d'Etudes Ornithologiques (G.A.E.O.), n°33, p21 à 25.
- MALVAUD F., 1995, L'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* en France: répartition des effectifs (extrait de l'enquête de René Blanchon, Dominique Drouet et Frédéric Malvaud), Ornithos, vol.2 n°2 p. 77 à 81.
- MALVAUD F., 1996, L'Oedicnème criard en France, Groupe Ornithologique Normand. 140pp
- MARCHAND E., KOWALSKI J., 1934, Inventaire détaillé et annoté de la collection ornithologique régionale (Bretagne et Vendée) du Muséum d'histoire naturelle de Nantes, Bul. Soc. Sci. Nat. Ouest Fr., 5ème série, tome 4, p.5 à 97.
- OLJOSO G., 1991, Oedicnème criard, in Atlas des oiseaux de France en hiver, YEATMAN-BERTHELOT p. 216 et 217.



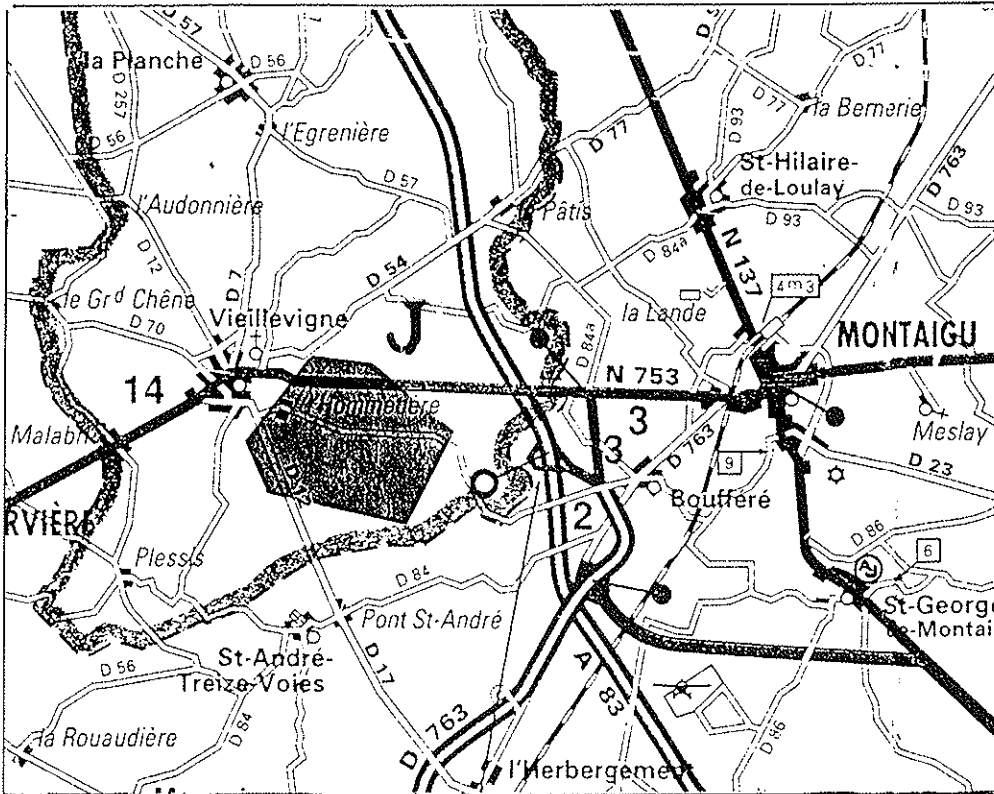
- PARSLOW J.L.F., EVRETT M.J., 1981, Les oiseaux ayant besoin d'une protection spéciale en Europe, Conseil de l'Europe, collection Sauvegarde de la Nature, p.13.

**XI - ANNEXES**

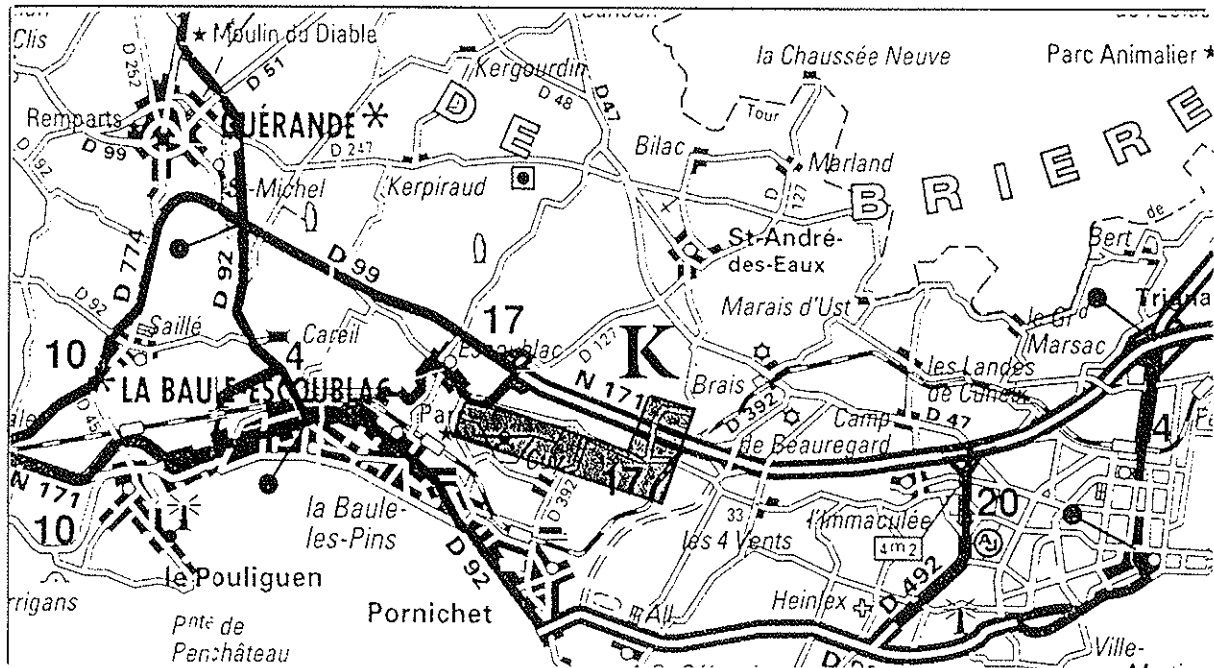
- Annexe 1: Exemple de définition d'un secteur d'étude avec points d'écoute.
- Annexe 2: Fiche enquête départementale 1995 LPO Loire-Atlantique sur la nidification de l'Oedicnème criard.
- Annexe 3: Répartition de l'Oedicnème criard en France.
- Annexe 4: Taux de réponse à la repasse du chant de l'Oedicnème criard.



Carte 6: Présentation du secteur Nord-Est: zone I: Grand-Auverné

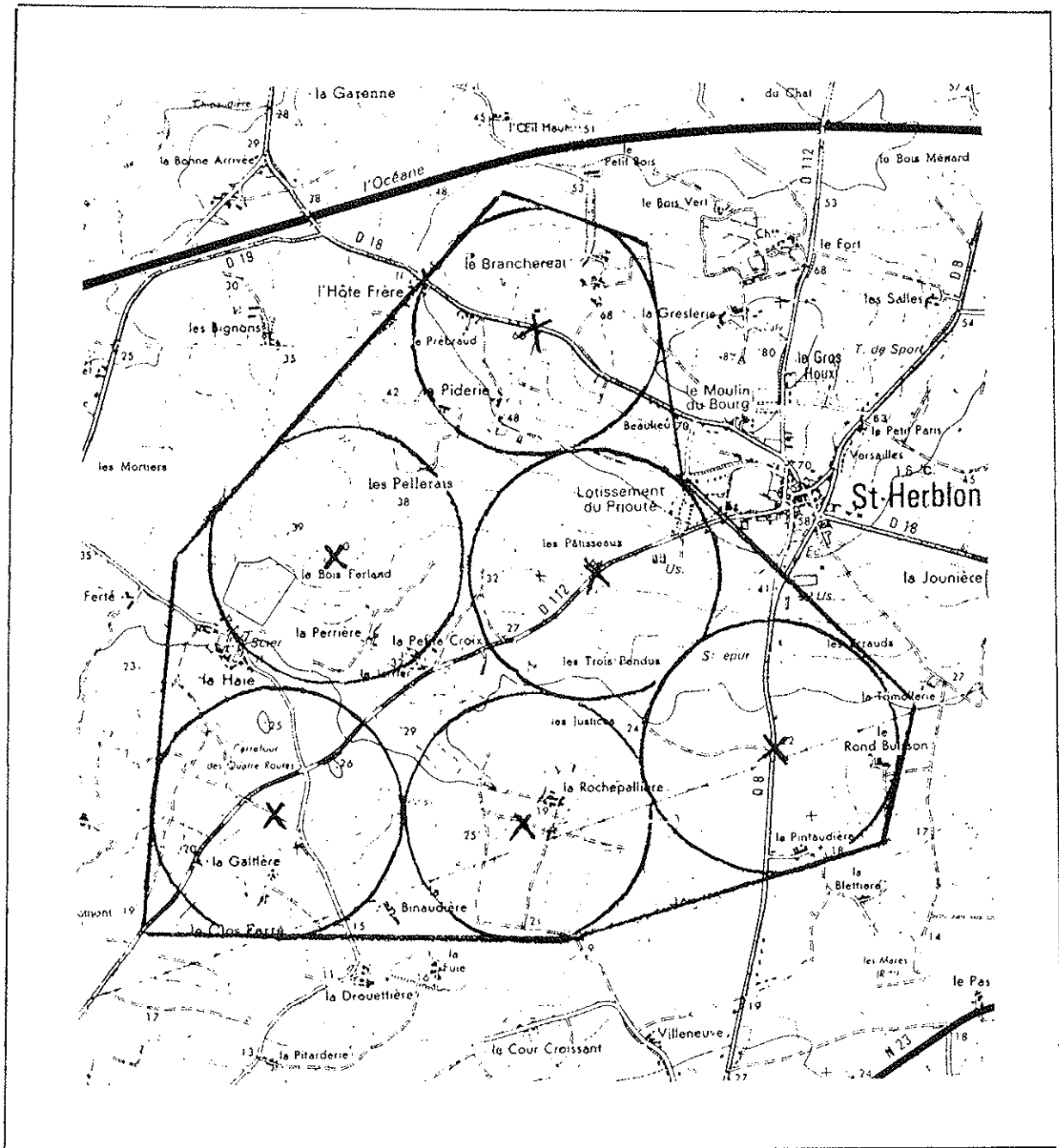


Carte 7: Présentation du secteur Sud:  
zone J: Vieillevigne



Carte 8: Présentation du secteur Ouest:  
zone K: La Baule-Escoublac - Pornichet

## EXEMPLE DE DEFINITION D'UN SECTEUR D'ETUDE AVEC POINTS D'ECOUTE



## FICHE ENQUETE DEPARTEMENTALE LPO LOIRE-ATLANTIQUE SUR LA NIDIFICATION DE L'OEDICNEME CRIARD

Attention: une seule feuille par aire de prospection, joindre copie de la carte au 1/25 000ème faisant figurer l'emplacement des points d'écoutes la localisation des individus chanteurs, des nids ...

A remplir dans la mesure de vos possibilités, à la tombée de la nuit, certains renseignements ne sont pas évidents à recueillir !

NOM DE L'OBSERVATEUR: -----
COMMUNE: -----N° CARTE 1/25 000ème: -----
DATE: -----
HEURE DES CONTACTS: de-----à-----HEURE DU COUCHER DE SOLEIL -----

### HABITAT DU SITE DE REPRODUCTION OU DU CONTACT D'INDIVIDU CHANTEUR

(cocher les milieux concernés et préciser le pourcentage approximatif)

Friche-steppe	<input type="checkbox"/>	%	Pâturage extensif	<input type="checkbox"/>	%
Grande culture (1)	<input type="checkbox"/>	%	Friche industrielle	<input type="checkbox"/>	%
Plage de rivière	<input type="checkbox"/>	%	Prairies artificielles	<input type="checkbox"/>	%
Aérodrome	<input type="checkbox"/>	%	Prairie de rive	<input type="checkbox"/>	%
Bocage pâturé	<input type="checkbox"/>	%	Verger	<input type="checkbox"/>	%
Camp militaire	<input type="checkbox"/>	%	Culture de rive (1)	<input type="checkbox"/>	%
Bocage cultivé	<input type="checkbox"/>	%	Vigne	<input type="checkbox"/>	%
Carrière	<input type="checkbox"/>	%	Autres (1)	<input type="checkbox"/>	%

(1): préciser -----

### VEGETATION

COUVERTURE VEGETALE:

0%       < 10%       10 à 30%       30 à 70%       > 70%

HAUTEUR MOYENNE DE LA VEGETATION:-----

### TOPOLOGIE

ALTITUDE (cf. carte topographique IGN) ET PENTE:

Cote (en mètre):-----

Terrain horizontal       En pente douce       Vallonné

### NATURE DU SOL

- |                            |                          |                            |                          |
|----------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|
| Sol argileux sans cailloux | <input type="checkbox"/> | Sol argileux avec cailloux | <input type="checkbox"/> |
| Arène granitique           | <input type="checkbox"/> | Sables                     | <input type="checkbox"/> |
| Sol calcaire avec cailloux | <input type="checkbox"/> | Sol calcaire sans cailloux | <input type="checkbox"/> |
| Remblais artificiels       | <input type="checkbox"/> | Galets                     | <input type="checkbox"/> |
| Sol perméable              | <input type="checkbox"/> | Sol imperméable            | <input type="checkbox"/> |

### TEXTURE DU SOL

- |            |                          |          |                          |
|------------|--------------------------|----------|--------------------------|
| Hétérogène | <input type="checkbox"/> | Homogène | <input type="checkbox"/> |
|------------|--------------------------|----------|--------------------------|

Taille des éléments:

Grossiers: blocs et graviers (32 - 2 mm)  % Moyens: sables (2 - 0,03 mm)  %

Fins: Limons, argiles ...  %

### NIDIFICATION

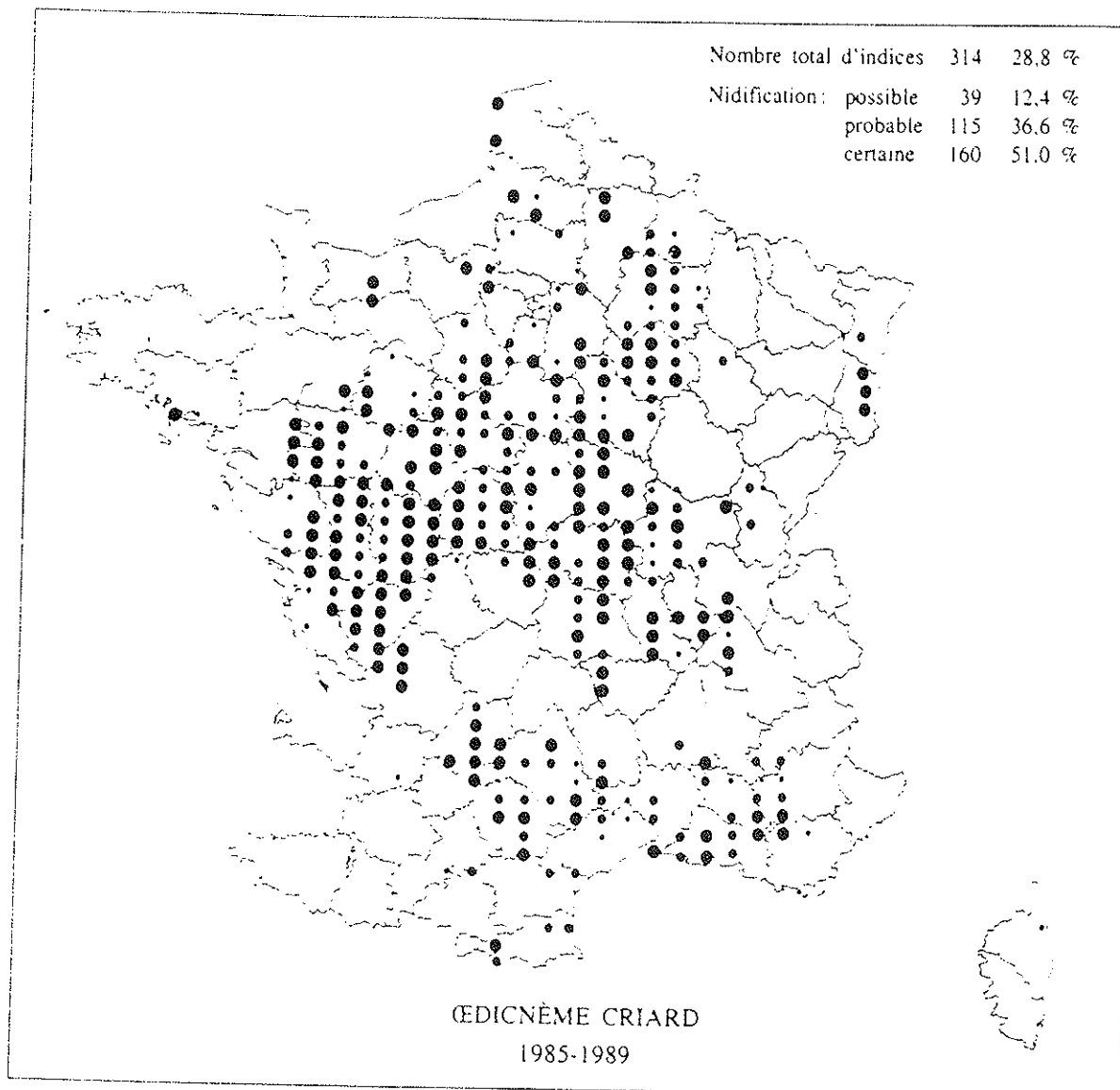
Nid trouvé: oui  non

Remarques sur les dangers d'échec (passage d'engin, dérangement ...)-----

-----  
-----

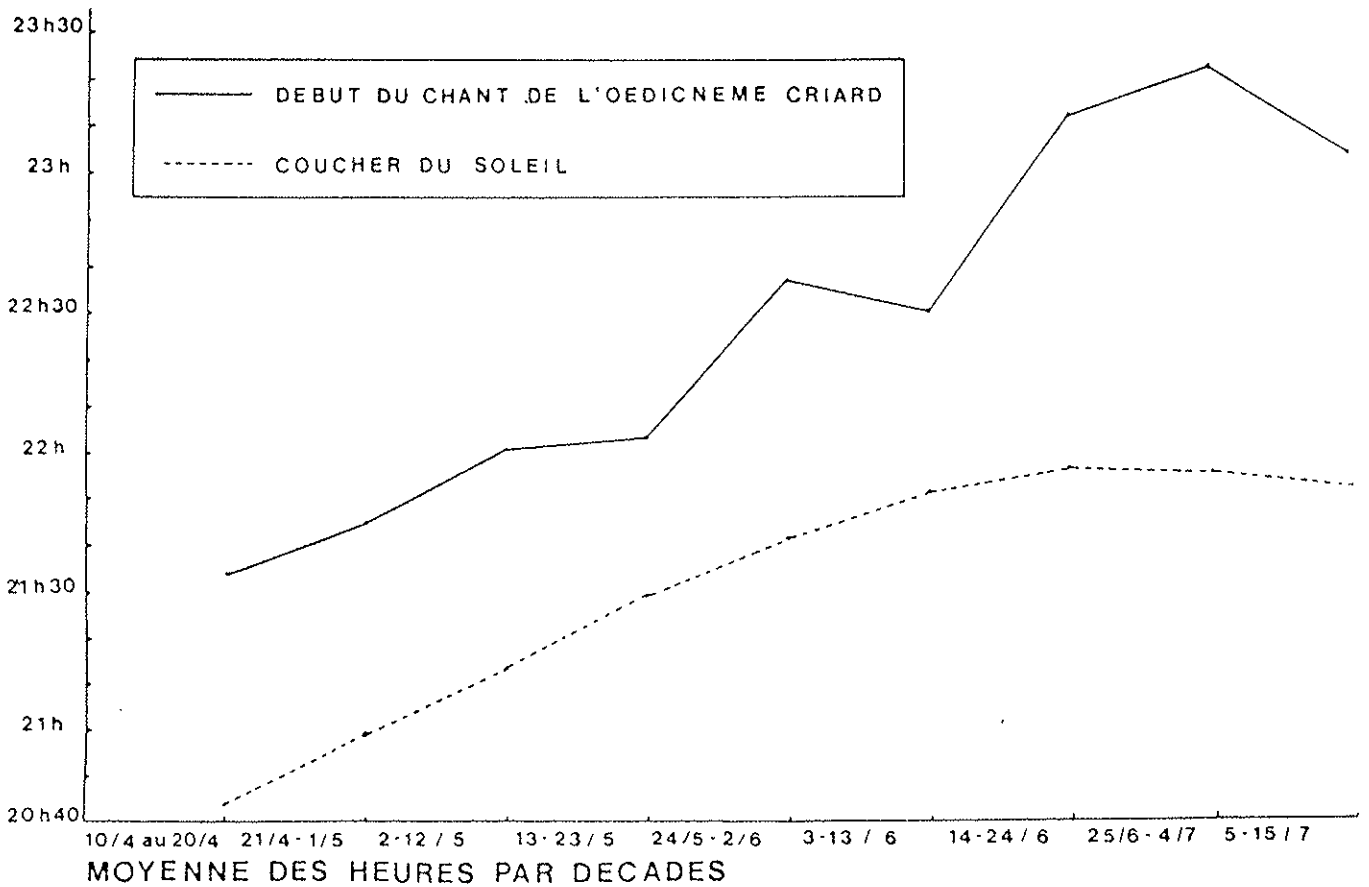
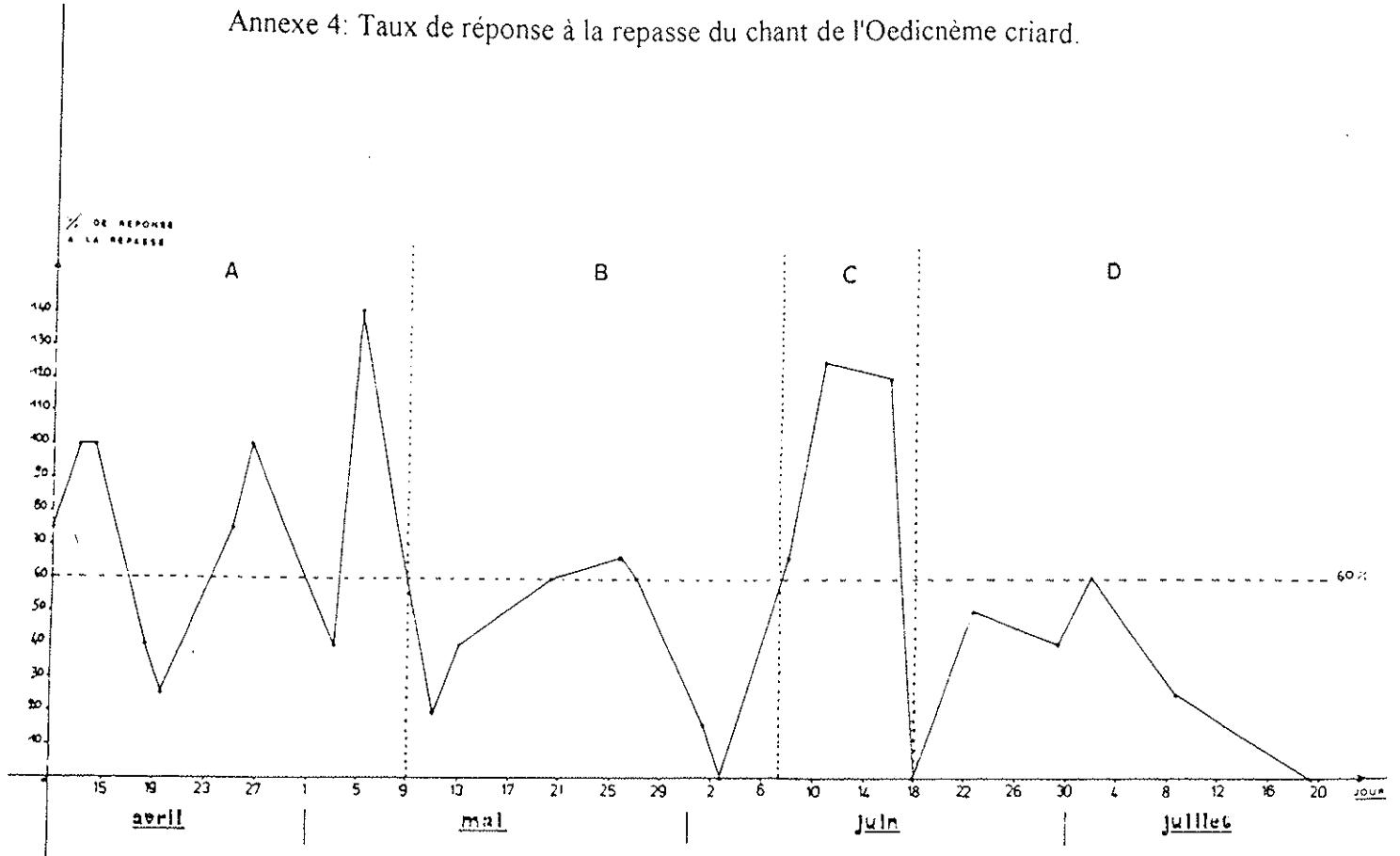
Remarques particulières (suivi éventuel de la nidification ...)

Annexe 3: Répartition de l'Oedicnème criard en France.



BERNARD A. et MALVAUD F., 1994, Oedicnème criard, in *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*, YEATMAN-BERTHELOT et JARRY p. 274 et 275.

Annexe 4: Taux de réponse à la repasse du chant de l'Oedicnème criard.



# REGIME ALIMENTAIRE DES LIMICOLES DANS LES TRACTS DU CROISIC ET IMPACT SUR LES POPULATIONS DE MOLLUSQUES BIVALVES.

Sophie Le Dréan-Quénechdu et Roger Mahéo

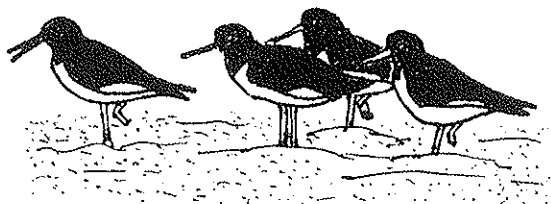
Laboratoire d'évolution des systèmes naturels et modifiés, Université de Rennes 1, avenue du Général Leclerc, 35042 Rennes Cedex.

Une étude commanditée par la DIREN Pays de la Loire a été entreprise de 1994 à 1995 afin d'évaluer l'impact des populations de limicoles, et en particulier d'Huitrier pie *Haematopus ostralegus* sur les communautés benthiques, dont les mollusques bivalves, et sur les élevages de coques *Cerastoderma edule* des Traicts du Croisic (Presqu'île guérandaise).

Dans ce travail ont été étudiés la répartition spatio-temporelle des principales espèces de limicoles fréquentant les Traicts du Croisic (article à paraître dans le Bulletin de la SSNOF), leur régime alimentaire et l'impact de la prédation par les Huitriers pie sur les populations de coques (article proposé à Alauda).

## I- PRESENTATION DU MILIEU

Les Traicts du Croisic sont situés sur le littoral atlantique, entre l'estuaire de la Loire et l'estuaire de la Vilaine. D'une superficie de 700 hectares, ils présentent une forte valeur patrimoniale pour les oiseaux : zone de reproduction pour les laridés, et dans les marais salants proches pour les canards, les sternes et les limicoles (5 espèces nicheuses régulières), halte migratoire et/ou lieu d'hivernage pour les ardéidés, les bernaches, les canards, les laridés et les limicoles (environ 18 000 oiseaux en 1995). Sauf exception, les limicoles côtiers adoptent un rythme tidal, en recherche de nourriture sur l'estran à marée basse et en repos sur des refuges à marée haute.



## II- MÉTHODES

**Comptage** : recensements à l'aide d'un télescope, à marée haute par petit coefficient (50-55) au niveau des reposoirs, dénombrement dans le cadre des enquêtes BIROE (Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau et les Zones Humides) (Mahéo, rapports ONC/Université de Rennes I, 1979-1995) et suivi mensuel au cours du cycle annuel 94/95 sur les Traicts.

**Répartition spatiale** : de décembre 1993 à mai 1995, observation des espèces présentes, du nombre d'individus de chaque espèce, du pourcentage d'oiseaux en alimentation et de leur localisation très précise.

**Régime alimentaire** : analyse de fientes récoltées sur les reposoirs et sur les zones d'alimentation et observation directe (sauf pour le Bécasseau variable *Calidris alpina*).

## III- REPARTITION SPATIO-TEMPORELLE ET REGIME ALIMENTAIRE DES PRINCIPALES ESPÈCES DE LIMICOLES DES TRACTS.

Parmi les limicoles, six espèces totalisent plus de 98 % des effectifs des hivernants des Traicts du Croisic (Mahéo, 1978/1995) : Bécasseau variable, Huitrier pie *Haematopus ostralegus*, Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*, Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*, Courlis cendré *Numenius arquata* et Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*. Seize autres espèces sont présentes dans les Traicts.

**Bécasseau variable** : présent en nombre significatif essentiellement en hiver (7000 individus en janvier 1995), de novembre à mars. Par marée de vives-eaux, les reposoirs de marée haute sont situés dans les marais endigués et sur la côte sauvage, avec possibilité d'alimentation sur les vasières des marais. La dispersion sur les zones d'alimentation a lieu à marée descendante en passant par le Gros Banc et la pointe de Sissable. Les zones les plus meubles (vase au fond du petit et du grand Traicts) ou les bordures d'étiers sont privilégiées. La phase d'alimentation dure de 8 à 10 heures par cycle de marée, selon le coefficient. Elle est d'autant plus longue que le coefficient est faible.

505 fientes de Bécasseaux variables ont été analysées : nombreuses soies simples et fines, des acicules d'Annélides polychètes ainsi que des demi-mâchoires de Néréidés (100% des fientes), restes d'*Hydrobia ulvae* (57% des fientes), débris de *Corophium sp.* (38%), restes d'insectes coléoptères (36%), fragments de coquilles de *Cerastoderma edule* (16%), de *Macoma balthica* (16%), débris de muscles de Bivalves (16%), Crustacés ostracodes (8%), têtes de larves de chironomidés (8%).